Réseau de transport d'électricité

LE PRESIDENT DU DIRECTOIRE

Monsieur Philippe de LADOUCETTE
Président de la Commission de
Régulation de l'Energie (CRE)
15 rue Pasquier
75379 PARIS CEDEX 08

La Défense, le 16 OCT. 2013

Monsieur le Président,

En application de l'article 14 de la loi n°2013-312 du 15 avril 2013 visant à préparer la transition vers un système énergétique sobre et portant diverses dispositions sur la tarification de l'eau et sur les éoliennes, j'ai l'honneur de solliciter votre approbation concernant les règles expérimentales pour la valorisation des effacements sur le marché de l'électricité « NEBEF 1 » (Notification d'échange de blocs d'effacement).

Ces règles expérimentales définissent le cadre dans lequel un opérateur d'effacement peut valoriser, sur les marchés de l'électricité, l'effacement d'un site de soutirage, indépendamment de l'accord du fournisseur d'électricité du site effacé. Le modèle proposé régule en particulier la relation financière entre l'opérateur d'effacement et le fournisseur (au travers d'un versement), et fait reposer les contrôles associés à la bonne réalisation de l'effacement sur l'intermédiation de RTE en tant que tiers indépendant, avec le concours des gestionnaires de réseau de distribution sur certains aspects.

Les dispositions proposées, qui constituent une innovation majeure dans l'architecture des marchés de l'électricité, doivent contribuer aux objectifs des politiques publiques mises en place, en France et en Europe, pour promouvoir la sobriété énergétique et préparer la transition énergétique. Elles permettent de faire de la France un Etat pionnier dans la mise en œuvre d'un cadre de régulation propice au développement de l'effacement, en application des dispositions de la directive efficacité énergétique relatives aux effacements de consommation (*demand response*).

Tour Initiale - 1 terrasse Bellini - TSA 41000
92919 La Défense cedex
T +33 (0)1 41 02 17 50 - F +33 (0)1 41 02 17 56
dominique.maillard@rte-france.com

RTE Réseau de transport d'électricité
société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 2 132 285 690 euros
R.C.S.Nanterre 444 619 258
www.rte-france.com

AFAQ ISO 14001

Cette proposition de règles a été élaborée par RTE à l'issue d'un long processus de concertation, qui s'est traduit par deux consultations publiques (en novembre-décembre 2012 sur le volet technique, en mai-juin 2013 sur un projet de texte intégrant également un volet économique). Elle tient compte des orientations détaillées dans la délibération de la Commission de régulation de l'énergie en date du 31 janvier 2013. Elle est accompagnée d'un rapport, et de sa synthèse, qui présentent et argumentent les principes techniques et économiques proposés par RTE. Un dernier document, également joint à ce courrier, reprend les réponses détaillées à chacune des remarques transmises par les acteurs dans le cadre de la consultation publique organisée par RTE du 13 au 31 mai 2013, dans le cadre du Comité des utilisateurs du réseau de transport d'électricité (CURTE).

L'expérimentation, aujourd'hui prête à démarrer dans un délai d'un mois à compter de la date d'approbation par la Commission de régulation de l'énergie, ne représente cependant qu'une première étape pour la valorisation des effacements de consommation sur les marchés de l'électricité. Elle a en effet pour objet de tester les processus et les modes opérationnels de valorisation des effacements sur les marchés et contribuera, en cela, à alimenter les travaux relatifs aux règles « NEBEF 2 » une fois que le décret en Conseil d'Etat, pris sur proposition de la Commission de régulation de l'énergie, sera adopté. Les règles de ce nouvel espace économique ouvert pour les effacements de consommation devront en particulier être approfondies et affinées par paliers, pour favoriser le développement de la filière et contribuer aux objectifs publics dans le respect de la rationalité économique.

Mes équipes restant à la disposition de vos services pour toute question complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes respectueuses salutations.

Dominique MAILLARD